## Plan local d'urbanisme

Le Plan local d'urbanisme (anciennement le plan d'occupation des sols ou POS) organise le développement d'une commune en fixant les règles d'urbanisme : zones constructibles, coefficient d'occupation des sols, prescriptions architecturales, ...

A Pelleport, le PLU actuellement en vigueur a été voté en 2016.

Vous pouvez aller le consulter sur place à la mairie.

Pour plus d'information sur le PLU en général, consultez sur

Pour visualiser le plan graphique de la commune de Pelleport, cliquez ici :

Visualiser le fichier «31413\_reglement\_graphique\_20161005.pdf» en ligne

Télécharger le fichier «31413\_reglement\_graphique\_20161005.pdf» (2.2 Mo)

Pour visualiser le règlement des différentes zones, cliquez ici :

Visualiser le fichier «31413\_reglement\_20161005.pdf» en ligne

Télécharger le fichier «31413\_reglement\_20161005.pdf» (1.4 Mo)

https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr/